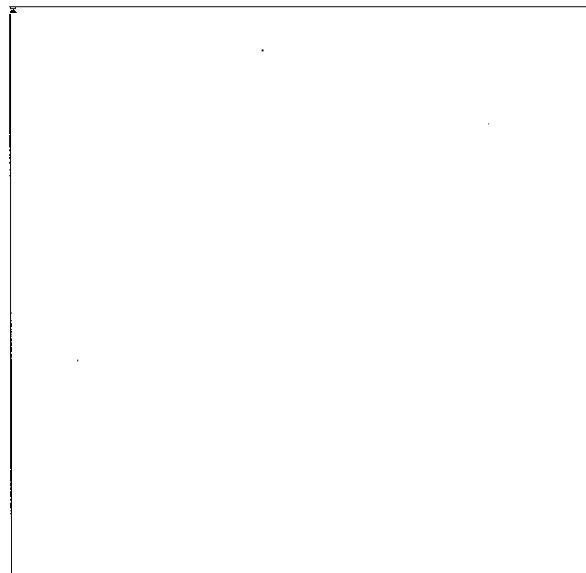


**Projet**

**pédagogique**

**du 6 au 29 juillet 2016**

**à Haudainville**



## I. CONTEXTE

La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun a été créée le 1er janvier 2015. Le 28 janvier 2015, les compétences scolaires, périscolaires et extrascolaires ont été transférées des communes et communautés de communes à la Communauté d'Agglomération. De ce fait, la CAGV a repris l'organisation des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires au 1er septembre 2015.

Suite à la réforme des rythmes scolaires, des Projets Educatifs de Territoire ont été mis en place pour:

- la ville de Verdun,
- la ville de Thierville sur Meuse
- la ville de Haudainville
- la Communauté de communes de Charny

Le syndicat mixte scolaire de Sivry la Perche n'était pas signataire d'un PEDT.

Avec le transfert à la CAGV, un PEDT intercommunal a été signé entre les services de l'inspection académique, la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, la CAF et le Président de la CAGV.

Les objectifs principaux de ce PEDT intercommunal sont:

- de tendre vers une harmonisation de la gestion de tous les temps périscolaires et extrascolaires sur le territoire du Grand Verdun, sur la restauration et sur la tarification,
- de déclarer l'ensemble des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires auprès de la DDCSPP 55,
- que l'intercommunalité prenne financièrement à sa charge l'organisation des NAP.

Le centre accueillera 52 enfants maximum, qui seront divisés en 3 groupes :

- 3-6 ans
- 7-9 ans
- 10-12 ans

Le centre se compose en plusieurs petites salles :

- Salle de sieste
- Salle de restauration
- Salles d'activités à l'Espace culturel

## II. L'EQUIPE

Une directrice stagiaire Bafd et titulaire du psc1:

Rôle :

- veiller à la sécurité physique et affective des enfants en lien avec les animateurs

- Présent avec le groupe dans les sorties
- Gestion des conflits
- Relation avec les familles
- Suivi et validation des animateurs stagiaires

- Organiser une réunion de réparation et des réunions d'équipes  
- Veiller à ce que qu'une bonne communication s'opère afin d'éviter tout problème lié à un manque de dialogue ou problème de sécurité (mais ou es l'enfant ?) ou de logistique / planning (deux animateurs se retrouvant dans la même salle pur activités différentes)

- Rôle formateur envers les animateurs dans la gestion de la vie quotidienne, l'élaboration et la mise en oeuvre de leurs projets

Du fait qu'elle ait le PSC1 la directrice pourra intervenir sur les bobologies, tenir un cahier d'infirmierie mais également veiller aux traitements.

L'équipe d'animation : 6 animateurs titulaires du Bafa ou Cap petite enfance

Fonctions :

- Animation des différents moments de la journée
- Accueil des enfants (voir journée type)
- Préparation, mise en place rangement des activités
- Garantir la sécurité affective, morale et physique de l'enfant :

**Affective :**

Faciliter le dialogue et être à l'écoute de chaque enfant et prendre en compte leur parole, faciliter l'intégration d'un nouvel enfant

**Morale :**

Surveiller son langage, son attitude, sa tenue vestimentaire ! n'oublions pas que l'animateur est l'exemple pour l'enfant !

Lors d'un conflit l'animateur doit prendre en compte l'explication des deux parties

**Physique :**

Alterner les activités sportives, manuelles, calmes. Être vigilants aux besoins de l'enfant (signe de fatigue, petite maladie etc.) adapter l'activité à la tranche d'âge, vérifier le matériel (adéquat à l'âge des enfants et le type d'activité)

Etre présent et professionnel sur son lieu de travail : l'animateur doit être à l'heure pour pouvoir accueillir les parents et les enfants il se doit d'être un exemple pour les enfants et il ne doit pas oublier qu'il représente sa structure et son organisateur.

Il doit également répondre aux questions des parents, accueillir les enfants, faire le pointage.

Permettre aux enfants d'être acteur de leur vacances (adulte référent est à l'écoute de l'enfant, de leurs envies de jeux et d'activité)

Il y aura des réunions de présentation au préalable pour que l'équipe partage ses idées et ainsi élaborer leurs projets d'activité.

Un animateur sera nommé référent d'un Groupe d'âge celui-ci sera responsable du pointage.

Durant ces réunions la directrice aura un rôle de meneur mais aussi de conseiller et / ou de médiateur en cas de conflit. Elle s'assurera que toutes les personnes de l'équipe auront eu la parole pour pouvoir échanger leurs idées et pouvoir avoir des conseils de leurs collègues

Durant l'accueil de loisirs une réunion en fin de semaine est prévue pour faire un bilan. Il sera possible si l'équipe le souhaite ou si le directeur en ressent le besoin de faire d'autre réunion.

Il y aura également des regroupements avec les enfants sous forme de forum pour que les enfants fassent part de leurs idées, ressentis, et leur propre évaluation de leurs vacances

### III. Les relations

#### Animateurs -enfants :

L'animateur doit se placer à la hauteur de l'enfant pour lui parler et lui expliquer les choses.

Ne pas crier sur l'enfant, ne pas le « punir » (atteinte à la sécurité morale de l'enfant) mais lui expliquer et le faire réfléchir à son comportement ou son acte. Cela lui permettra de se remettre en question lui-même et par la suite l'animateur viendra vers lui pour avoir le ressenti de l'enfant et voir avec l'enfant s'il compte recommencer ou s'il a compris.

#### Animateurs - parents

L'équipe d'encadrement devra :

- Impliquer les parents dans la vie du centre de loisirs.
- Inviter les parents à participer à certaines activités et ce selon leurs disponibilités,
- Diffuser les programmes d'activités,
- Impliquer les familles dans des rencontres avec l'équipe d'animation lors de temps d'accueil, ceci afin de développer une relation de confiance et aussi pour leur permettre de mieux nous connaître.

#### Animateurs :

L'équipe d'animation se doit de se respecter et de communiquer au maximum pour le bien de l'équipe (éviter les conflits, les sous-entendus). L'équipe d'animation devra se mettre d'accord sur l'organisation des salles, ou le groupe d'enfant dont on est responsable.

### III. OBJECTIFS

Obj généraux : Contribuer à rendre les enfants autonomes

#### Obj opérationnel :

Les enfants devront se positionner sur une activité de leurs choix.

#### Moyens :

Les enfants de -6ans auront leur photo et chaque matin les animateurs

mettront un tableau avec le choix des activités, leur lira et les enfants positionneront leur photo sur leurs activités choisies.

Les enfants de + 6 ans auront un tableau avec les activités du jour proposée et devront mettre leur nom à l'activité choisie.

Evaluation :

Les enfants ont-ils réussi à se positionner sur une activité sans l'aide de l'animateur ?

Obj généraux : Participer à la vie quotidienne

Obj opérationnel :

Les enfants devront avoir les gestes simples de la vie quotidienne.

Moyens :

Mise de table et débarrassage, rangement du matériel, préparation du gouter.

Evaluation :

Participation aux tâches de la vie quotidienne : l'enfant à t-il continué à solliciter l'animateur au fil des jours ?

Rangement du matériel : tous les enfants rangent-ils le matériel ou seul une minorité participe ?

Obj généraux : Contribuer à la socialisation des enfants

Obj opérationnel :

Les enfants apprendront à vivre ensemble et à communiquer.

Moyens :

Grand jeux collectifs de coopération pour tout le monde.

Forum pour les plus grands mais aussi pour les petits tout en étant adapté (système de photo ou de cible).

Evaluation :

Les enfants ont-ils réussi à participer à un jeu de coopération sans qu'il n'y ait de conflits ? Les enfants ont-ils réussi à échanger leurs idées et tous les enfants ont-ils eu la parole ?

## IV. JOURNEE TYPE

7h30 - 9h : L'arrivée des enfants sera échelonnée.

Durant ce temps il y aura des animateur répartis sur plusieurs salles où ils feront des petites activités calmes, ou libres.

Un animateur sera à l'entrée et fera le pointage des enfants et/ou répondra aux éventuelles questions des parents.

### 9h - 9h30 : PAM (Petite Activité du Matin)

Les enfants sont réunis avec leurs animateurs dans chaque salle, définie à l'avance par leurs animateurs.

Ressentis des enfants (humeur du jour), mise en route avec chanson pour les plus petits : c'est un moment de partage et d'échanges avec les animateurs et les enfants les animateurs pourront ainsi adapter leurs activités s'ils sentent que les enfants sont fatigués, énervé ou veulent être à l'extérieur. N'oublions pas ils sont acteurs de leurs vacances !!

Pour les plus grands forums autour de la journée de la veille et humeur du jour, présentation des activités et inscription aux activités qu'ils souhaitent. C'est un moment de partage et d'échanges avec les animateurs et les enfants les animateurs pourront ainsi adapter leurs activités s'ils sentent que les enfants sont fatigués, énervé ou veulent être à l'extérieur. N'oublions pas qu'ils sont acteur de leurs vacances !!

### 9h30 -11h30 : Activité

Les enfants se réunissent par groupe d'activité, choisi avec l'animateur. Les animateurs auront au préalable, préparé leurs activités, leur fiche d'activité ainsi que leurs besoins de matériel (si les enfants vont chercher le matériel seuls ou l'animateur aura déjà tous mis à leur disposition).

A la fin de l'activité le rangement sera fait soit par les enfants seuls soit par les enfants et l'animateur (ce sera selon le choix de l'animateur et son objectif pour cette activité).

### 11h30- 11h45 : Petits temps calmes !

Pour les -6ans : Une petite histoire sera lue par un animateur. Pendant ce temps un petit groupe d'enfants sera avec un autre animateur pour préparer leur table (assiette, verre, couvert, carafe d'eau).

A la fin de l'histoire les enfants vont avec leur animateur se laver les mains, passage aux toilettes, et se rangent pour se rendre à la salle de restauration

Pour les + 6 ans : Un petit forum sur la matinée est mis en place ainsi les animateurs auront le ressenti de la matinée des enfants cela permettra aux animateurs de se remettre en question ou bien de persévérer dans leurs idées, pendant ce moment les enfants vont alors proposer le déroulement de l'après-midi.

Même système que pour les - 6 ans, un groupe ira pendant ce temps mettre la table.

### 11h45 - 12h45 : Repas

Les enfants mangent tous dans la même salle, il y a juste des panneaux pour séparer les -6ans et + 6 ans ce qui permettra de couper le bruit. Si les enfants le souhaitent il est possible de manger en étant mélangé (frère/sœurs).

Les plats sont disposés sur les tables, les premiers jours les animateurs sont là pour les aider à se servir mais au fil des jours ils les laisseront gérer seuls ce qui favorisera leur autonomie.

Les animateurs mangent à table avec les enfants ce qui favorise l'échange et le partage enfants/animateurs.

A la fin du repas les enfants se lavent les mains et passent aux toilettes si besoin.

### 12h45-13h30 : Temps libres

Les enfants peuvent se mettre dans la salle de leur choix qui es mise à leurs disposition avec un animateur ou deux dans chaque salle, ou peuvent également aller dans la cour se défouler, jouer au ballon avec ou sans l'animateur (au choix de l'enfant c'est un temps libre)

### 13h30-13h45 : Temps calme

Même système que le matin c'est le moment ou les enfants choisissent leur activité pour l'après midi

Pendant ce temps pour les plus petits qui vont à la sieste un animateur responsable sieste qui est désigné tous les jours les emmène chercher leur doudou, tétine ou autre besoin pour les aider à s'endormir et se sentir plus rassurés. Il favorisera leur endormissement avec une petite histoire.



### 13h45 - 15h45 : Activités

C'est aussi à ce moment que les enfants qui étaient en sieste qui ne dorment pas sont levés (un enfant qui tourne en rond dans son lit s'énerve).

### 15h45 - 16h30 : Goûter

Les enfants de la sieste se lèvent. Les activités sont terminées il est l'heure de goûter.

Le goûter sera servi sous self. Les animateurs auront au préalable disposé sur un chariot le goûter, les verres, les enfants devront choisir (les animateurs resteront vigilants que cela soit équilibré) et s'installer à une table pour goûter

A la fin du goûter les enfants nettoient leur table et la débarrassent. Ce sont les animateurs qui font la vaisselle par roulement.

La directrice profitera de ce moment pour réunir les grands en forum pour faire un bilan de leur journée et prendre en compte d'éventuelles remarques. Pour les petits elle fera également sous forme de forum mais en étant aménagé pour leur âge elle utilisera des outils comme une cible ou plus il se positionne avec leur photo au centre de la cible plus la journée leur aura plus.

### 16h30-16h45 : Les enfants sont en temps libre (même système que le matin)

### 16h45 - 17h :

Un autre groupe d'animateurs prend en charge les enfants dont les parents doivent venir les chercher

### 17h-18h : Accueil

Les animateurs vont alors mettre en place des petits jeux courts, des jeux extérieurs ou laisser les enfants en temps libre. N'oublions pas que les enfants peuvent partir à tout moment donc ne pas faire de jeux longs ou ils seraient déçus de ne pas terminer.

Il est possible de mettre en place un projet d'œuvre commune pour ce temps-là (ex : maya l'abeille en papier crépon)

## VI. ACTIVITES, SORTIES

Des activités de coopération seront mis en place pour pouvoir travailler leur esprit d'équipe et leur cohésion de groupe (ex. Le guide et l'aveugle: un enfant ferme les yeux et son camarade doit le guider ; on peut également le faire sous forme de parcours).

Pour travailler leur autonomie des activités « libres » seront mises en place, les enfants solliciteront s'ils le désirent l'animateur mais l'animateur les laissera jouer tout en veillant sur eux :

Installation de coins : coin d'imitation, coin dessin, coin jeux de société, coin lecture.

Mais également des activités manuelles qui développeront leur créativité.

Création d'objets, costumes, journal des vacances, etc.

Il y aura également des sorties piscine, au moins une semaine sur deux selon la demande de l'enfant.

L'équipe aura également mis en place avec des prestataires des environs des sorties (Parc d'argonne Découverte à Olizy-primat , accrobranche à Sivry sur Meuse, ... )

## VII. L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

La convention internationale des droits de l'enfant et la loi numéro 2005-102 du 11 Février 2005 " pour l'égalité des droits des chances , la participation et la citoyenneté des personnes handicapées " affirme l'égalité d'accès des enfants en situation de handicap aux accueils collectifs de mineurs. Dès lors, une concertation de l'équipe sur les modalités d'accueil de cet enfant au sein de l'accueil de loisirs est nécessaire.

Un travail conjoint avec les parents sera mis en place pour adapter au mieux l'accueil au handicap de l'enfant (organisation des locaux, préparation des sorties, assistance dans les diverses activités, prise en charge spécifique, traitements spécifiques, etc.).